



**HAL**  
open science

# Intégration du genre du couple agresseur–victime et du contexte socio-émotionnel de l’agression dans le jugement de blâme: approche développementale.

S. Lepeltier, Roger Fontaine

## ► To cite this version:

S. Lepeltier, Roger Fontaine. Intégration du genre du couple agresseur–victime et du contexte socio-émotionnel de l’agression dans le jugement de blâme: approche développementale.. Psychologie Française, 2018, 10.1016/j.psfr.2018.04.001 . hal-03385850

**HAL Id: hal-03385850**

**<https://univ-tours.hal.science/hal-03385850>**

Submitted on 7 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

**INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU  
CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE  
JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**  
**Integration of gender of the aggressor-victim pair and of socio-emotional  
context of the aggression on judgment of blame: a developmental approach**

\*Sandra Lepeltier, PhD

Université de Tours

E.A. 2114 "Psychologie des Ages de la Vie et Adaptation"

3, rue des Tanneurs - BP 4103

37041 Tours cedex 1, France.

E-mail: [sandra.lepeltier@univ-tours.fr](mailto:sandra.lepeltier@univ-tours.fr).

Tel : +33247366661 (France).

Thèmes de recherche : Jugement moral ; Genre et jugement moral

Roger Fontaine, Professeur

Université de Tours

E.A. 2114 "Psychologie des Ages de la Vie et Adaptation"

3 rue des Tanneurs - BP 4103

37041 Tours Cedex 1, France.

Thèmes de recherche : Cognition sociale, Jugement moral, Bullying

Thèmes de recherche : Cognition sociale, Jugement moral, Bullying

Nombre de caractères du manuscrit (espaces compris) : 46 572/50 000

### **Remerciements**

Nous souhaitons remercier Christelle Munoz-Lesage et Agnès Chevalier pour leur aide ainsi que tous ceux qui ont accepté de prendre le temps de participer à cette étude.

## **1 Résumés et mots clés**

### **1.1 Résumé**

L'influence du genre du couple agresseur-victime et celui du contexte socio-émotionnel de l'agression sur le jugement de blâme ont été étudiés via le paradigme d'Anderson dans trois échantillons correspondant à trois âges : 11 ans, 15 ans et 20 ans. Les résultats ont mis en évidence que les adolescents et les adultes sont plus sévères avec un garçon qui agresse une fille qu'avec une fille qui agresse un garçon alors que les préadolescents ne font pas de différence. De plus, les trois groupes sont moins sévères avec un agresseur précédemment humilié ou claqué qu'agissant sans raison mais les préadolescents ne feront pas de différence entre un garçon agressant une fille et une fille agressant un garçon alors que les adolescents seront toujours plus sévères avec un garçon agressant une fille et les adultes le seront uniquement lorsque le garçon aura été claqué avant de commettre lui-même une agression.

### **1.2 Mots clés**

# INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE

Jugement moral ; Genre ; Contexte socio-émotionnel ; Développement typique ;  
Théorie d'Intégration d'Information

## 1.3 Abstract

Impact of gender of the aggressor-victim pair and of socio-emotional context of the aggression on judgment of blame were evaluated using Anderson's Information Integration Theory. Three age groups were compared: preadolescents, adolescents and young adults. Results showed that adolescents and young adults appropriated more blame to a boy attacking a girl versus a girl attacking a boy, than preadolescents who did not distinguish between male and female aggressors. According to the literature, these results may be explained by the widely held view that men are stronger than women. They could also be explained by the fact that the consequences for a male who attacks a female are generally worse than for a female who attacks a male, in that they are punished more severely, particularly by adolescents who are building their own gendered identities.

Moreover, all groups appropriated less blame to aggressors who were humiliated or slapped before they committed the behavior. In other words, they take the socio-emotional context of the aggression into account as an extenuating circumstance. However, whilst preadolescents did not distinguish between male and female aggressors, adolescents were always more critical of a man who had attacked a woman than of a woman who had attacked a man. Adults were only more critical of males specifically when the males had been slapped before attacking a female. These results may reflect traditional male and female stereotypes whereby society expects adult men

# INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE

to be strong and able to withstand provoked whilst it is more acceptable for boys to be affected by and respond to being slapped.

Finally, as expected, the consequences of the aggressive behaviors were taken into account differently across the different age groups. Adults were significantly more critical in zero consequence situations and significantly less critical in situations presenting consequences than preadolescents. Adults have the ability to consider the potential consequences of actions and have perspective. On the other hand, the immaturity that comes with being a child is considered to be an extenuating circumstance.

## 1.4 Keywords

Moral judgment; Gender studies; Socio-emotional context; Typical development; Information Integration Theory

## 2 Introduction

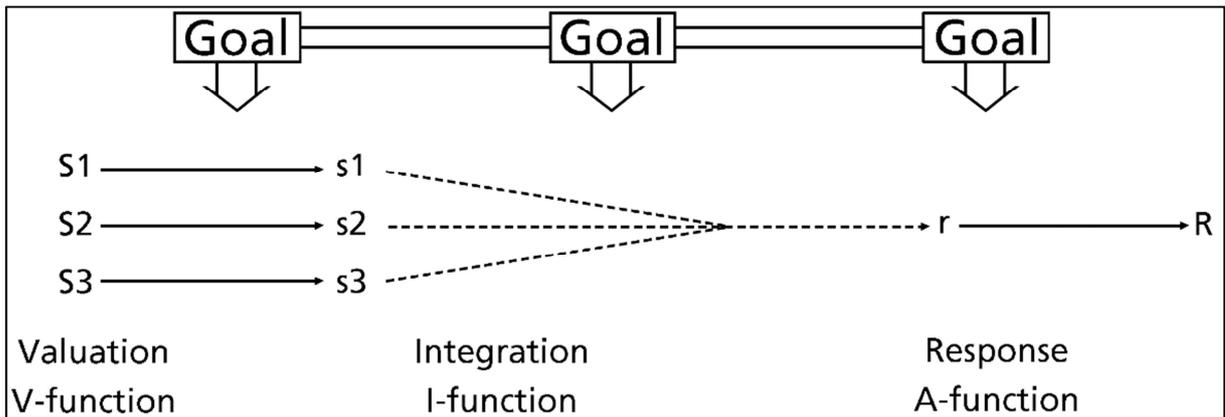
### 2.1 Le jugement moral

L'intérêt d'utiliser le paradigme d'Anderson (e.g. Anderson, 1981, 1996, 2008, 2013, 2014a, 2014b, 2014c, 2014d) dans l'étude du jugement de blâme permet d'apprécier ce type de jugement comme un processus de prise de décision basé sur la capacité à combiner différents facteurs, tels que les intentions et les conséquences, et le jugement de chacun dépend de sa propre capacité à combiner ces facteurs.

Les opérations de valuation (transformation de *stimuli* physiques ou sociaux en une représentation mentale), d'intégration (production d'une réponse unitaire en y intégrant

**INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

différentes valeurs psychologiques pondérées par l'individu) et de réponse (externalisation de la réponse unitaire interne) œuvrent dans le processus d'intégrations d'informations. Au sein de chaque opération, des valeurs vont influencer le processus, valeurs qui auront un but et qui seront teintées de la subjectivité de chacun (Figure 1).



**Figure 1 : Diagramme d'intégration de l'information.**

Chaine de trois opérateurs liés, V - I - A, conduits à partir d'un ensemble de stimuli observables, {Si}, jusqu'à une réponse observable, R. L'opération d'évaluation, V, transforme le stimulus observable, Si, en représentations subjectives, si. L'opération d'intégration, I, transforme l'ensemble de stimuli subjectifs {si}, en réponses implicites, r. L'opération réponse, A, va transformer la réponse implicite, r, en réponse observable, R. (D'après Anderson, 1981).

À travers les algèbres morales retrouvées dans le processus d'intégration, il est possible d'analyser rapidement l'intégration de différents facteurs pour établir leur jugement de blâme. Différentes algèbres morales ont été décrites par Anderson (Muñoz-Sastre, Igier, Gauché, et Girard, 2009). La structure algébrique monofactorielle correspond à l'intégration d'un seul des facteurs manipulés. Graphiquement, les courbes sont ascendantes ou descendantes et confondues l'une avec l'autre. Lorsque chaque facteur est intégré de manière indépendante, quatre structures algébriques peuvent se retrouver dans une logique additive : la sommation (droites parallèles, séparées et ascendantes), la

## **INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

soustraction (droites parallèles, séparées et descendantes) et la moyenne. Les règles de moyenne peuvent être équipondérées (poids identiques donnés aux facteurs intégrés, courbes ascendantes ou descendantes, séparées et entrecroisées) ou non équipondérées (poids différents, courbes ascendantes ou descendantes, séparées avec un éventail ouvert à droite ou à gauche). Enfin, lorsque les différents facteurs intégrés interagissent les uns avec les autres de manière significative, quatre types d'algèbres peuvent être retrouvés : les modèles par multiplication (droites ascendantes formant un éventail ouvert sur la droite et un point de jonction à gauche) ou division (courbes descendantes avec un éventail ouvert à droite et un point de jonction à gauche), et les modèles conjonctifs et disjonctifs. Ces deux derniers modèles, plus spécifiques correspondent à une non addition des effets et le poids pris par un facteur est inversement proportionnel à la valeur relative de ce facteur (conjonctif, éventail à droite, sans point de convergence à gauche) ou proportionnel (disjonctif, éventail ouvert à gauche sans point de jonction à droite).

En se basant sur cette théorie, d'une part Anderson (1996) ainsi que Przygotzki et Mullet (1997) ont décrit une évolution dans le jugement de blâme autour de l'âge de 10 ans : l'algèbre additive des enfants devient de moyenne à partir de l'adolescence. D'autre part, Fontaine, Salvano-Pardieu, Renoux et Pulford (2004) ont décrit deux mécanismes à l'œuvre dans le jugement de blâme : le raisonnement déontique (connaissance des règles sociales et système de détection lorsqu'elles ne sont pas respectées) et la décentration (en lien avec la théorie de l'esprit et la capacité à considérer les conséquences possibles d'une action). La mise en place de la décentration, aussi appelée « perspective-taking » permet de pouvoir prendre en compte

## **INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

les intentions. Quel que soit le background théorique, un consensus est retrouvé : à partir de l'âge de 10 ans, la pensée de l'enfant développe la capacité à manipuler plusieurs facteurs simultanément et à prendre les intentions de l'agresseur en compte en même temps que les conséquences.

Przygotzki et Mullet (1993, 1997) ont également mis en avant l'importance des processus identificatoires dans le jugement moral. En fonction de la capacité à s'identifier à l'agresseur et/ou à la victime, le jugement de blâme est plus ou moins sévère. Mercader, Lechenet, Durif-Varembont, Garcia, et Lignon (2014) ont fait le même constat dans les faits de violences : une agression entre élèves est perçue différemment si l'observateur est un autre élève pouvant s'identifier, ou un adulte qui voit ses processus identificatoires mis à mal (e.g. il ne reconnaît pas sa propre adolescence)

Au-delà des intentions et des conséquences, d'autres facteurs ont été étudiés dans le jugement moral : les émotions (e.g. Haidt, 2003), le contexte (e.g. Bersoff et Miller, 1993) ou les attaques sexistes (Roussiau, 2008) par exemple.

### **2.2 Les dimensions émotionnelles et contextuelles**

Le rôle des émotions dans le jugement moral a été étudié sous différentes approches. Les travaux de Haidt (2003) ont montré que les émotions étaient impliquées dans le choix d'adhérer à telles ou telles valeurs avec l'idée que les émotions morales vont guider un individu adulte à privilégier les intérêts collectifs plutôt que personnels afin de vivre en paix dans la société. Ces connaissances des règles sociales permettant cette vie en société font partie du jugement de blâme (Fontaine *et al.*, 2004).

## **INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

Dimensions émotionnelles et contextuelles peuvent également être liées. Fontaine, Salvano-Pardieu, Crouzet et Pulford (2002) ont montré que les enfants maltraités étaient moins sévères lorsque l'agresseur était un proche (par exemple un parent) que lorsqu'il s'agissait d'un inconnu. En d'autres termes, ils sont moins sévères lorsqu'ils sont émotionnellement impliqués avec leur agresseur. Les recherches de Kedia (2009) vont dans le même sens : en fonction de différentes caractéristiques comme la proximité émotionnelle ou l'origine ethnique, les réactions d'une personne peuvent être biaisées quand elle est confrontée à des situations de personnes en souffrance. Différents facteurs peuvent donc pondérer le jugement : les circonstances atténuantes ou aggravantes. Ces facteurs peuvent non seulement être liés aux émotions du juge ou de la victime mais également à la capacité cognitive de chacun à pouvoir les prendre en compte.

### **2.3 Le genre**

Un des points communs entre jugement moral et genre est le fait qu'ils se mettent en place, entre autres, par le jeu, tout comme les processus de socialisation en général (Piaget, 1932). Or, très tôt des auteurs ont observé le caractère « genré » des jeux (Le Maner-Idrissi et Renault, 2006 ; Lever, 1976 ; Zaouche-Gaudron, 1997). D'après ces auteurs, le caractère « genré » des jeux d'enfants permet de mettre en place une vision bipolarisée du monde selon le genre et à établir ce que Bem (1981) ainsi que Martin, Eisenbud et Rose (1995) ont appelé les schémas de genre. Il s'agit de grilles de lectures permettant de décoder, d'organiser, d'interpréter son environnement et de mémoriser des informations relatives aux comportements spécifiques de chaque sexe (De La Haye et Askevis, 1988). Ces schémas se mettent en place vers 24 mois chez les filles et 36

## **INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

mois chez les garçons (Le Maner-Idrissi et Renault, 2006). Ainsi, il est attendu des filles des jeux plus calmes, d'intérieur, impliquant la séduction et l'empathie alors que les jeux de garçons sont plus mobiles, brutaux, compétitifs (Bereni, Chauvin, Jaunait et Revillard, 2012 ; Lever, 1976). Ici est donc retrouvée la notion de stéréotype de genre avec des attentes liées à chaque sexe.

D'une manière plus générale, « le genre peut être défini comme un système de bicatégorisation hiérarchisée entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin) » (Bereni *et al.*, 2012). Les études concernant le genre découlent des recherches menées par Mead (1963), qui montraient que selon les cultures les caractéristiques associées à chaque genre pouvaient différer, et l'œuvre de Simone de Beauvoir (1949) pour qui « on naissait femelle et on devenait femme ». Partant de l'héritage de Durkheim (1894) qui considérait que la socialisation était un moyen d'intérioriser les contraintes sociales pour les rendre naturelles, la socialisation de genre, tout comme le développement du jugement moral, se met également en place notamment à travers des rituels et des jeux rendant implicites les normes inculquées.

La socialisation de genre est donc un processus actif, retrouvé tout au long de la vie dans différents cadres sociaux : l'école, les médias, la famille... et elle va faire à part entière partie de la construction de l'identité (Bereni *et al.*, 2012). Les garçons et les filles apprennent à devenir garçons et filles notamment à travers ce que Martin *et al.* (1995) ont nommé les schémas « own-sex » basés sur les schémas « in group-out group ». Ces schémas permettent de classer les comportements, rôles ou traits comme masculin ou féminin (la poupée pour les filles et la bagarre pour les garçons) et

## INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE

permettent à chacun de se conformer aux caractéristiques de son genre (« je suis une fille, j'aime les poupées », « je suis un garçon, j'aime me bagarrer »).

Ainsi, les normes de comportements différents pour les garçons et les filles conduisent à une façon différente pour chacun de ressentir et exprimer ses émotions, avec la colère plus tolérée chez les garçons et les pleurs mieux acceptés chez les filles (Belotti, 1973 ; Falconnet et Lefaucheur, 1977). Néanmoins, dans notre société actuelle, les zones de coprésence d'individus de sexes différents ne n'empêchent pas la constitution de micro-espaces ségrégués (Bereni *et al.*, 2012). Pour ces auteurs, les processus de constructions identitaires masculines et féminines se déroulent de manière parallèle.

Bereni *et al.* (2012) insistent également sur l'importance de la socialisation de genre à l'école, notamment à travers des attentes stéréotypées que peuvent avoir les enseignants (les filles sont devant et sages, les garçons sont derrière et dissipés) ainsi qu'à travers les jeux mixtes avec intériorisation de la différence entre les sexes, voire des schémas relatant une certaine supériorité du sexe masculin et une certaine vulnérabilité du sexe féminin (e.g. Bourdieu, 1998). A l'adolescence, les assignations de genre se durcissent au moment clé de la différenciation sexuée et de la construction identitaire (Cannard, 2015). En plus des changements pubertaires, le poids des représentations sociales imprègne les jeunes adolescents qui travaillent à affirmer leur identité dominante, celle d'homme ou de femme (Bereni *et al.*, 2012 ; Cromer, Dauphin et Naudier, 2011 ; Roussiau, 2008).

### 2.4 La présente étude

## **INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

La littérature abonde de recherches liant jugement moral et genre dans la lignée des travaux de Gilligan (e.g. 1982), avec la notion d'orientations morales ainsi qu'à travers le prisme du sexisme et la notion d'attaque sexiste de Roussiau (2008). Or, la littérature est largement revenue sur le caractère féminin de l'orientation de sollicitude et que l'orientation de justice était le fait des hommes (e.g. Walker, 2005). D'autres travaux ont été menés autour de la délinquance et des différences de genre : selon Cardi et Pruvost (2011), les femmes sont beaucoup moins arrêtées et emprisonnées que les hommes et elles commettent généralement moins d'actes graves. Cette marginalisation de la délinquance féminine serait aussi liées aux stéréotypes sexistes qui leur sont associées (Bereni *et al.*, 2012) : il est attendu des femmes moins d'agressivité physique donc elles sont moins surveillées, arrêtées ou sanctionnées.

Le postulat de départ de cette étude est que l'intégration d'éléments liés au genre des protagonistes va influencer le jugement de blâme. Certes, un homme peut agresser une femme et inversement sans que les motivations soient liées au genre de la victime, mais la question posée ici est la manière dont ces agressions peuvent être interprétées et intégrées dans le jugement de blâme.

De plus, dans aucune recherche répertoriée il n'a été fait mention de l'impact de l'état émotionnel de l'agresseur sur le jugement de blâme dans une population d'adolescents (Przygotzki & Mullet s'étaient intéressés à la vengeance dans leur étude de 1997 et au déplacement de l'agressivité en 1993 auprès d'une population d'adultes ex-prisonniers et contrôles). Or, il est d'un intérêt particulier de travailler avec une population adolescente en pleines mutations et questionnements majoritairement identitaires (e.g. Cannard, 2015). La perspective développementale permet d'appréhender ces

## **INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

phénomènes de construction identitaire avant, pendant et après cette période de la vie. C'est pourquoi il est question d'étudier l'intégration du genre de l'agresseur et de la victime à travers le contexte socio-émotionnel de l'agresseur manipulé ici de différentes façons : l'agresseur a été humilié ou agressé avant de s'en prendre à une tierce personne, ou son état émotionnel ne sera pas spécifié.

La présente étude a donc trois objectifs. Dans un premier temps, elle vise à identifier la manière dont les pré-adolescents, les adolescents et les adultes jeunes intègrent le genre du couple agresseur-victime. Dans la mesure où la question de l'identité est prégnante chez les adolescents (Cannard, 2015) et que l'intériorisation de schémas relatant une certaine domination masculine donne un sentiment de vulnérabilité aux femmes par rapport aux hommes (e.g. Bourdieu, 1998), l'hypothèse est faite qu'il est considéré comme plus grave un garçon agressant une fille plutôt qu'une fille agressant un garçon, en particulier chez les adolescents.

L'impact du contexte socio-émotionnel de l'agresseur est également évalué à différents âges. En effet, le fait d'avoir été agressé mais surtout humilié menace également la construction identitaire en cours de développement chez l'adolescent (Cannard, 2015 ; Durif-Varembont & Weber, 2014). De ce fait, l'hypothèse est faite que l'adolescent est moins sévère lorsque l'agresseur lui-même a subi des dommages du fait des processus identificatoires mis en place et de l'importance donnée à l'atteinte de l'intégrité de la personne.

Enfin, la dernière hypothèse consiste à étudier les situations avec et sans conséquences. En effet, il est attendu que les histoires avec conséquences soient jugées plus

## **INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

sévèrement que les histoires sans conséquence. De plus, une différence de la prise en compte des conséquences à chaque âge est attendue du fait que les adultes développent la capacité à prendre en compte les conséquences potentielles d'une action et non uniquement les conséquences réelles (Fontaine *et al.*, 2004).

Aucune hypothèse à propos de différences entre les filles et les garçons n'est faite. La littérature s'accorde à dire qu'il n'y a pas de différence entre le jugement moral des hommes et des femmes (e.g. Walker, 2005). Il en est de même pour la perception des faits de violences (Mercader *et al.*, 2014)

### **3 Méthode**

#### **3.1 Participants**

221 participants ont été recrutés pour la présente étude, 120 garçons et 101 filles, répartis en trois groupes d'âges : pré-adolescents ( $n = 70$ ,  $M = 11.45$  ans,  $SD = 0.50$ ), adolescents ( $n = 78$ ,  $M = 15.39$  ans,  $SD = 0.65$ ) et jeunes adultes ( $n = 73$ ,  $M = 20.39$  ans,  $SD = 2.35$ ).

Tous les participants étaient volontaires et scolarisés dans un établissement de centre-ville (collège, lycée, université). Les autorisations parentales ont été récoltées pour les participants mineurs et aucune compensation financière n'a été proposée.

#### **3.2 Matériel**

De sa théorie de l'intégration de l'information, Anderson (1981, 1996, 2008, 2013, 2014a, 2014b, 2014c, 2014d) a développé une méthodologie utilisée dans ce protocole.

## **INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

24 courtes histoires ont été présentées dans un livret. Chaque histoire décrit en quelques lignes différentes situations de dispute dans une cour de récréation impliquant un agresseur et une victime. Le choix de la cour de récréation a été fait dans la volonté de proposer aux participants une situation de référence possiblement rencontrée ou ayant été rencontrée par tous.

Les 24 histoires ont été arrangées aléatoirement dans les différents livrets pour contrôler l'effet d'ordre. Deux histoires d'entraînement étaient proposées avant la passation pour familiariser le participant à la tâche.

Différentes informations étaient manipulées dans chaque histoire suivant un plan factoriel 4x3x2 : le genre du couple agresseur-victime (fille agresseur-fille agressée ; garçon agresseur-garçon agressé ; fille agresseur-garçon agressé ; garçon agresseur-fille agressée), le contexte socio-émotionnel (agresseur énervé parce que humilié ou frappé avant l'agression ou pas de précision sur les motivations de l'agression) et les conséquences (présentes ou absentes). Les différentes modalités d'agression possiblement rencontrées sont donc proposées. En plus de ces quatre modalités, Mercader *et al.* (2014) relatent des études sociologiques stipulant que les formes d'agressions les plus fréquemment rencontrés entre élèves sont verbales et physiques. Ces deux formes d'agressions ne génèrent pas les mêmes conséquences sur l'estime de soi et ne sollicitent pas les mêmes processus identificatoires. De ce fait, il est attendu que le traitement par les participants de ces deux modalités soit différent.

Chaque participant devait juger 24 histoires différentes, évitant ainsi tout possible effet d'apprentissage. Les variables n'étaient pas explicitées avant la phase expérimentale et

## INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE

la recherche était expliquée à postériori avec un retour des résultats faits aux participants.

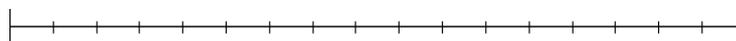
Pour être au plus proche de situations réelles, chaque histoire était familière et décrivait des évènements rencontrés dans des cours de récréation. Une échelle de 16 cm accompagnait chaque histoire, avec l'extrémité gauche représentant « pas de punition » et l'extrémité droite correspondant à « punition très sévère ». Chaque participant devait apposer une croix sur l'échelle pour indiquer la sévérité de son jugement à propos de l'agresseur. L'échelle était présentée aux participants comme continue et il leur était explicitement précisé qu'ils pouvaient apposer la croix où ils voulaient, sur ou entre les graduations.

Les histoires et l'échelle ont été créées par Fontaine *et al.* (2002) et adaptées pour cette recherche.

Ci-dessous, deux exemples d'histoires utilisées dans cette étude :

Exemple 1 : Un garçon agresse une fille après avoir été humilié mais il n'y a pas de conséquence :

Adam et Jean jouent ensemble dans la cour de récréation. Juliette vient les rejoindre. Jean est de mauvaise humeur car quelqu'un de sa classe vient de se moquer de lui et de l'humilier. Jean, très énervé, se dispute avec Juliette et essaie de lui donner un coup de poing. Mais Juliette l'évite au dernier moment et elle n'a rien. *A ton avis, comment doit-on punir Jean?*



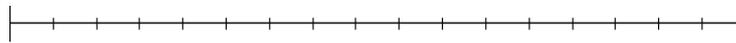
Pas de punition

Punition très sévère

## INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE

Exemple 2: Une fille agresse un garçon après avoir été claquée et il y a des conséquences :

Charlotte et Elodie jouent ensemble dans la cour de récréation. Guillaume vient les rejoindre. Elodie est de mauvaise humeur car quelqu'un de sa classe particulièrement agressif vient de lui donner une claque. Elodie très énervée, se dispute avec Guillaume et lui donne un coup de poing. Guillaume a très mal et il saigne du nez. *A ton avis, comment doit-on punir Elodie?*



Pas de punition

Punition très sévère

Les 10 autres histoires représentaient toutes les autres combinaisons possibles.

### 3.3 Procédure

La recherche a été présentée comme une étude sur le développement social et le jugement moral dans laquelle les participants devaient indiquer leur jugement dans des situations mettant en scène un agresseur et une victime. Les participants étaient informés que les réponses étaient anonymes et qu'elles n'étaient ni bonnes ni mauvaises : elles devaient simplement refléter leur pensée. Lors de la partie expérimentale de l'étude, les participants devaient compléter les 24 histoires du livret en appliquant une croix sur l'échelle de 16 cm associée à chaque histoire indiquant l'intensité de la sévérité de leur jugement concernant l'agresseur. Les sujets ne pouvaient pas comparer histoires et réponses, alors qu'il était possible de le faire pendant l'entraînement. Aucune limitation de temps n'était donnée aux participants.

## **INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

Les passations ont duré environ 20 minutes pour tous les groupes. Elles étaient collectives pour les pré-adolescents et adolescents, et individuelles pour les adultes jeunes. Elles ont toutes été faites en présence de l'expérimentateur.

Chaque croix a été convertie en valeur numérique par la mesure de la distance, en centimètres, entre l'origine de l'échelle (0) et la croix. Aucun participant n'a systématiquement répondu 0 (pas de punition) ou 16 (punition très sévère). Certains participants ont apposé la croix sur les graduations, d'autres entre les graduations.

### **4 Résultats<sup>1</sup>**

Les données ont été analysées à l'aide du logiciel Statistica©. Une ANOVA a été faite sur l'ensemble des données : 4 (genre : fille-fille vs. garçon-garçon vs. fille-garçon vs. garçon-fille) x 3 (contexte socio-émotionnel : humiliation vs. claque vs. sans raison) x 2 (conséquences : avec vs. sans). Ces trois facteurs correspondent aux facteurs intra-groupes, alors que le sexe du participant et son âge correspondent aux facteurs intergroupes. Des comparaisons planifiées ont été faites pour préciser les résultats significatifs.

#### **4.1 Genre**

##### **4.1.1 Effet de l'âge**

Les analyses statistiques ne révèlent pas de différences significatives dans la sévérité du jugement des pré-adolescents (9), des adolescents (8.9) et des adultes jeunes (9.1) ( $F(2, 215) = 0.18, p = .83$ ).

---

<sup>1</sup> Comme attendu, les garçons et les filles n'ont pas un jugement statistiquement différent ( $F(1, 215) = 0,78425, p = .37$ ). Aucune interaction impliquant ce facteur n'apparaît significative.

## **INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

### **4.1.2 Effet du genre**

L'ANOVA révèle un effet statistiquement significatif du genre du couple agresseur-victime sur la sévérité du jugement ( $F(3, 645) = 9.29, p < .001$ ).

Un garçon qui agresse une fille (9.2) est puni significativement plus sévèrement qu'une fille qui agresse un garçon (8.7) ( $p < .001$ ), qu'un garçon qui agresse un garçon (8.9) ( $p < .004$ ) et qu'une fille qui agresse une fille (8.9) ( $p < .001$ ).

Une fille qui agresse un garçon est moins sévèrement punie qu'une fille qui agresse une fille ( $p < .01$ ) et qu'un garçon qui agresse un garçon ( $p < .02$ ).

Aucune différence significative n'apparaît dans la sévérité du jugement d'un garçon qui agresse un garçon (8.9) et une fille qui agresse une fille (8.9).

### **4.1.3 Interaction âge et genre**

Il existe une interaction significative entre l'âge et le genre du couple agresseur-victime ( $F(6, 645) = 3.16, p < .05$ ).

En effet, les pré-adolescents ne jugent pas significativement différemment les quatre modalités du couple agresseur-victime ( $F(3, 645) = 0.08, p < .96$ ).

Quant aux adolescents, ils sont significativement plus sévères avec un garçon qui agresse une fille (9.3) qu'avec un garçon qui agresse un garçon (8.7) ( $p < .001$ ), une fille qui agresse une fille (8.8) ( $p < .001$ ) et qu'avec une fille qui agresse un garçon (8.4) ( $p < .001$ ).

## **INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

Les adultes, enfin, sont significativement plus sévères avec un garçon qui agresse une fille (9.3) qu'avec une fille qui agresse une fille (9) ( $p < .02$ ) et qu'avec une fille qui agresse un garçon (8.9) ( $p < .03$ ).

[Figure 1]

### **4.2 Contexte Socio-émotionnel**

#### **4.2.1 Effet du contexte socio-émotionnel**

Cet effet est statistiquement significatif ( $F(2, 430) = 43,13, p < .001$ ). Un agresseur ayant été humilié (8.6) ou claqué (8.7) est jugé significativement moins sévèrement qu'un agresseur agissant sans raison (9.6) ( $p < .001$ ).

#### **4.2.2 Interaction âge et contexte socio-émotionnel**

L'interaction entre ces deux variables n'apparaît pas comme étant statistiquement significative ( $F(4, 430) = 0.71, p < .59$ ).

Nonobstant, lorsque la variable « genre » y est associée, l'ANOVA met en évidence une différence significative si seuls les scénarii qui contrastent le genre sont gardés. En effet, les modalités garçons-garçons et filles-filles sont systématiquement intermédiaires avec toujours une plus grande sévérité avec les garçons qui agressent des filles et une moindre sévérité avec les filles qui agressent des garçons. La prochaine interaction ne présente donc que les modalités fille-garçon et garçon-fille pour le facteur « genre ». Le nouveau plan factoriel est donc : 2 (genre : fille-garçon vs. garçon-fille) x 3 (contexte socio-émotionnel : humiliation vs. claqué vs. sans raison) x 2 (conséquences : avec vs. sans).

### **4.3 Interaction genre, contexte socio-émotionnel et âge**

## INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE

Le contexte socio-émotionnel est pris en compte différemment en fonction du genre du couple agresseur-victime aux trois âges étudiés ( $F(4, 430) = 2,67, p < .05$ ). Pour préciser les résultats significatifs, des Tests HSD de Tukey ont été effectués et ils sont représentés par la figure 2. La significativité des résultats indique ici le type d'algèbre morale de chaque groupe (figure 3).

En effet, les préadolescents ne font pas de différence entre les contextes socio-émotionnels de claqué ou d'humiliation mais ils vont juger significativement plus sévèrement les situations dans lesquelles l'agresseur agit sans raison ( $p < .001$ ) quel que soit le genre du couple agresseur victime. Il n'apparaît pas de différence significative dans leur jugement entre une fille qui agresse un garçon et un garçon qui agresse une fille. L'algèbre morale est ici monofactorielle ( $F(2, 214) = 1.58, p < .21$ ) (figure 3a), avec intégration uniquement de la variable contexte socio-émotionnel.

Les réponses des adolescents sont complètement différentes quant au genre du couple agresseur-victime. Dans les trois contextes socio-émotionnels, ils sont significativement plus sévères avec un garçon qui agresse une fille qu'avec une fille qui agresse un garçon ( $p < .001$  pour humiliation et sans raison ;  $p < .01$  pour claqué). Néanmoins, tout comme les pré-adolescents, ils ne font pas de différence entre les contextes socio-émotionnels de claqué ou d'humiliation mais ils vont juger significativement plus sévèrement les situations dans lesquelles l'agresseur agit sans raison ( $p < .01$ ). L'algèbre morale des adolescents est de moyenne équipondérée ( $F(2, 214) = 1.64, p < .19$ ) (figure 3b) : les variables genre et contexte socio-émotionnel sont intégrés mais sans interaction significative entre les deux, et les courbes ne sont pas parallèles.

## INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE

Enfin, la variable genre est également importante pour les jeunes adultes. En effet, lorsqu'une fille agresse un garçon, leurs réponses sont similaires à celles des préadolescents et des adolescents, c'est-à-dire qu'ils ne vont pas faire de différence entre les situations de claqué et d'humiliation mais ils vont juger significativement plus sévèrement les filles qui agissent sans raison ( $p < .001$ ). Lorsqu'il s'agira d'un garçon qui agresse une fille, ils ne feront pas de différence entre claqué et humiliation, ainsi qu'entre claqué et sans raison mais une différence significative apparaît entre les modalités humiliation et sans raison ( $p < .001$ ). Ils seront également significativement plus sévères avec un garçon qui agresse une fille par rapport à une fille qui agresse un garçon uniquement lorsque l'agresseur aura au préalable été claqué ( $p < .01$ ). L'algèbre morale des adultes est multiplicative ( $F(2, 214) = 3.18, p < .04$ ) (figure 3c) : même si l'éventail à droite n'est pas aussi marqué que dans le modèle théorique, le point de jonction à gauche et l'interaction significative entre les facteurs invitent à conclure à la règle multiplicative.

[Figure 2]

[Figure 3]

### 4.4 Conséquences

#### 4.4.1 Effet des conséquences

Lorsque l'agression est suivie de conséquences (10.7), l'agresseur est jugé statistiquement plus sévèrement que lorsque son acte est sans conséquence (7.2) ( $F(1, 215) = 295.48, p < .001$ ).

#### 4.4.2 Interaction âge et conséquences

## INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE

L'ANOVA révèle une interaction significative entre le facteur âge et le facteur conséquence ( $F(2, 215) = 13,109, p < .001$ ). Les adultes jeunes vont être significativement moins sévères que les préadolescents lorsque les agressions sont suivies de conséquences ( $F(1, 215) = 6, p < .01$ ) mais également être significativement plus sévères que les préadolescents lorsque les agressions ne sont pas suivies de conséquence ( $F(1, 215) = 5.74, p < .01$ ).

[Figure 4]

### 5 Discussion

Les objectifs de cette étude étaient triples. Dans un premier temps, l'hypothèse selon laquelle une fille qui agressait un garçon était jugée moins sévèrement qu'un garçon qui agressait une fille a été testée. Dans un second temps, l'impact du contexte socio-émotionnel de l'agression a été manipulé afin d'évaluer son impact dans le jugement de blâme. Enfin, le pattern de réponse a été comparé dans les situations avec ou sans conséquences. Ces différentes hypothèses ont été situées dans une perspective développementale.

#### 5.1 Age et genre

L'hypothèse selon laquelle il existe un effet de genre dans le jugement moral a été validée. En effet, les résultats indiquent que les garçons qui agressent les filles sont significativement jugés plus sévèrement que les filles qui agressent les garçons. Néanmoins, des différences apparaissent entre les trois groupes d'âges testés. Tandis qu'aucune différence significative n'apparaît chez les pré-adolescents qui jugent les

## **INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

deux situations de la même manière, des différences apparaissent chez les adolescents et les adultes jeunes : un garçon qui agresse une fille est jugé significativement plus sévèrement qu'une fille qui agresse un garçon.

Ces résultats vont dans le sens de la littérature. En effet, Roussiau (2008) avait décrit la notion d'attaque sexiste comme étant un ensemble de comportements impliquant des violences physiques, verbales et symboliques d'un individu d'un genre donné sur un individu d'un genre différent. Malgré le fait que la notion de sexisme n'apparait pas explicitement dans cette étude, il semble que les participants fassent néanmoins une différence significative entre un garçon qui agresse une fille et une fille qui agresse un garçon. Le sens de cette différence peut s'expliquer par l'analyse de Bourdieu (1998) sur la domination masculine et la vulnérabilité féminine, analyse très fréquemment retrouvée dans la littérature contemporaine (e.g. Collet (2013), Mieyaa, Rouyer & Blanc (2012), Vuattoux (2014)). En effet, d'après ce sociologue ainsi que Bereni *et al.* (2012), la société est bipolarisée en fonction du genre (si nous ne sommes pas une femme, nous ne pouvons être qu'un homme et inversement) avec la représentation que l'homme est « supérieur » à la femme. Les représentations assignées aux hommes et aux femmes sont différentes, avec l'idée qu'il est plus valorisant de s'appropriier des qualités dites masculines et dévalorisant d'adopter des comportements dits féminins. De ce fait, un homme est considéré comme supérieur et plus dangereux (la colère est plus tolérée chez les garçons parce qu'elle les représente) et une femme plus vulnérable (les pleurs sont davantage associés au féminin). Les participants des trois âges étudiés sont donc plus sévères avec un garçon « fort » qui frappe une fille « vulnérable » qu'avec une fille

## **INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

« vulnérable » qui attaque un garçon « fort » puisque la gravité des conséquences réelles ou potentielles est différente.

Enfin, les résultats sont plus prégnants à l'adolescence. Cela peut s'expliquer par le fait que les individus sont en plein questionnement et construction identitaire (Cannard, 2015) en tentant notamment d'affirmer leur identité dominante concernant leur genre (Bereni *et al.*, 2012 ; Cromer *et al.*, 2011 ; Roussiau, 2008). Roussiau (2008) avait identifié le caractère violent des attaques d'un individu d'un genre sur un individu d'un autre genre car touchant un aspect de l'identité échappant à tout contrôle. La question de l'identité étant donc prégnante chez les adolescents, ils sont plus sensibles à la question du genre des protagonistes dans les histoires.

Il est également intéressant de noter, même si la différence n'apparaît pas comme statistiquement significative, que les adultes jugent plus sévèrement que les adolescents une fille qui agresse un garçon et qu'une sévérité plus importante envers un garçon agresseur qu'une fille agresseur est maintenue. Ces éléments renvoient à ce qui a été décrit par Belotti, (1973), Falconnet et Lefaucheur (1977) et Bereni *et al.* (2012). Les caractéristiques associées aux femmes vont plutôt renvoyer au calme et à l'empathie alors que la violence et la colère sont plus tolérées chez les hommes. Ces éléments sont retrouvés dans les jeux d'enfants qui « préparent » chacun aux rôles futurs que la société attendra de chaque individu (Bereni *et al.*, 2012 ; Le Maner-Idrissi et Renault, 2006 ; Lever, 1976). Ainsi, à l'âge adulte, lorsque la priorité est faite à une vie sociale harmonieuse avec l'intériorisation de toutes les règles sociales (Haidt, 2003) et l'appropriation des normes de genre, une femme qui transgresse ce qui est attendu de son genre est doublement fautive car elle commet un acte non seulement condamné par

## **INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

la société mais aussi contraire à ce que la société attend d'elle (Bereni *et al.*, 2012 ; Cardi et Pruvost, 2011).

Enfin, Duhamel, Duprez et Lemercier (2016) ainsi que Cardi et Pruvost (2011) et Vuattoux (2014) ont montré que malgré l'augmentation de la part des filles/femmes dans les actes de délinquance, elles restent traitées différemment que leurs homologues masculins : plus de prise en charge au civil qu'au pénal. Ajouté aux résultats de la présente étude, il semble que malgré le constat de cette évolution, les représentations restent les mêmes dans l'imaginaire collectif : une fille est plus fragile qu'un garçon, elle doit être moins punie et il faut la protéger.

### **5.2 Age et contexte socio-émotionnel de l'agression**

L'hypothèse avait été faite que dans la mesure où s'être fait humilier ou agresser préalablement menaçait l'estime de soi et la construction identitaire, les adolescents allaient préférentiellement s'identifier à l'agresseur humilié et/ou agressé ayant pour eux subi un dommage plus important que la victime (Cannard, 2015).

Les résultats de cette étude n'indiquent aucune interaction significative entre les variables âge et contexte socio-émotionnel, uniquement un effet global de ce dernier : à tous les âges, avoir été humilié ou claqué constitue une circonstance atténuante pour l'agresseur. Il n'y a également pas de différence entre les modalités claqué et humiliation, alors que l'hypothèse de cette différence avait été posée.

L'hypothèse explicative qui peut être avancée concerne la hiérarchisation des priorités. En effet, les recherches sur le genre s'accordent à dire que la société est basée sur la bipolarisation femme/homme. Cette dichotomie se met en place très jeune (Le Maner-

## **INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

Idrissi et Renault, 2006) et les schémas de genre associés permettent une lecture du monde selon le prisme du genre (Bem, 1993 ; Bourdieu, 1998 ; De La Haye et Askevis, 1988 ; Martin *et al.*, 1995). Ainsi, Martin *et al.* (1995) décrivent deux types de schémas. Les schémas « in-group/out-group » permettent de classer les conduites, les traits, les rôles comme féminins ou masculins (la poupée est un jeu de filles, le foot est un jeu de garçons). Les schémas « own-sex » se basent sur ce classement pour que chaque individu de chaque sexe sache quelles sont les caractéristiques de son genre pour pouvoir s'y conformer (« je suis une fille, les filles aiment jouer à la poupée, je joue à la poupée »). Ces éléments sociétaux seraient donc plus prégnants dans la pensée de chacun (Bem, 1993) et masqueraient des éléments plus subtils renvoyant à des processus sociaux mis en place plus tardivement comme la prise en compte des éléments propres à l'agresseur, à savoir les intentions (Anderson, 1996 ; Piaget, 1932 ; Przygotzki et Mullet, 1997) ou ici l'état émotionnel.

Ces résultats s'inscrivent dans la continuité de ceux de Kédia (2009) qui stipulaient que certaines caractéristiques comme l'origine ethnique ou les émotions peuvent biaiser les réactions des individus. Il semble que les caractéristiques de genre ont également cet effet biaisant. Comme le décrivait Haidt (2003), les émotions morales sont des guides pour vivre en paix et permettent de faire passer les intérêts collectifs avant les intérêts individuels. Il semblerait donc que le respect des normes et attentes liées à son propre genre soit la règle sociale priorisée.

### **5.2.1 Age, contexte socio-émotionnel et genre**

Néanmoins, il s'avère que l'interaction âge, contexte socio-émotionnelle et genre ressort comme étant statistiquement significative : le pattern de réponses des trois groupes

## **INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

d'âges diffère. L'algèbre morale des pré-adolescents est monofactorielle, celle des adolescents est de moyenne équipondérée et celle des adultes est multiplicative. De plus, les adolescents constituent le groupe le moins sévère avec une fille qui attaque un garçon et le plus sévère vis-à-vis d'un garçon qui attaque une fille. Tout comme les préadolescents et les adultes, ils ne font pas de différences entre un agresseur humilié ou claqué. Quant aux réponses des adultes, elles se révèlent comme moins tranchées que celles des adolescents. Les adultes jeunes sont plus sévères avec un garçon qui attaque une fille uniquement lorsque le garçon a été claqué avant. L'hypothèse explicative de ses résultats se réfère également aux attentes sociales et aux stéréotypes liés au féminin et au masculin. Il est attendu des garçons d'être plus forts (Bereni *et al.*, 2012 ; Bourdieu, 1998) donc qu'ils aient les capacités de résister à l'humiliation. L'attaque physique, ici représentée par la claque, est quant à elle considérée comme plus masculine donc il est plus toléré qu'un garçon soit impacté par cela, qu'il réagisse à l'agressivité physique et qu'il y réponde (Belotti, 1973 ; Falconnet et Lefaucheur, 1977). Les travaux sur l'agressivité vont également dans ce sens : l'agressivité directe (e.g. coups) est plutôt observée chez les garçons et l'agressivité indirecte (e.g. rumeurs) plutôt chez les filles (Bègue, 2015 ; Fontaine, 2003) et comme vu précédemment, adopter des traits associés aux féminins par un garçon est vu comme dévalorisant que ce soit par les filles ou par les garçons. Il est donc encore moins accepté qu'un garçon soit touché par des moqueries et qu'il y réponde.

### **5.3 Age et conséquences**

Comme attendu et en accord avec la littérature, les agressions n'impliquant pas de conséquence sont systématiquement moins sévèrement jugées que celles étant suivies

## **INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

de conséquences négatives pour la victime. Cependant, en fonction de l'âge, le facteur conséquence n'est pas traité de la même manière.

En effet, les adultes jugent significativement moins sévèrement les auteurs d'agressions suivie de conséquences que les préadolescents, mais ils jugent significativement plus sévèrement les protagonistes dont l'agression n'est pas suivie de conséquence. Ces résultats peuvent être expliqués par le fait qu'au fur et à mesure de l'avancée en âge, la capacité à prendre en compte les conséquences potentielles d'une action se développe (Fontaine *et al.*, 2004). Les adultes peuvent considérer que si la victime n'a pas été blessée, cela peut tout simplement être dû à la chance mais que l'issue aurait pu être bien plus grave. Enfin, le fait que les adultes soient moins sévères quand l'acte commis provoque des conséquences, quelle que soit leur gravité, peut renvoyer au fait qu'ils ne vont pas considérer qu'ils jugent leurs pairs mais des individus plus jeunes, ce qui leur permet de relativiser les faits. En effet, Bersoff et Miller (1993) ont montré que l'immaturation pouvant être représentée par le jeune âge ou une déficience agit comme circonstance atténuante, donc une moindre sévérité envers l'agresseur et Mercader *et al.* (2014) ont souligné que les processus identificatoires des adultes étaient mis à mal lorsqu'ils devaient juger des individus plus jeunes.

Pour conclure, ces résultats renvoient aux constatations faites par Mercader *et al.* (2014) : les représentations des membres de l'équipe éducative (chef d'établissement, CPE, enseignants...) envers les violences entre élèves est teintée de la question du genre et du type d'agression. Une agression physique est considérée comme plus grave qu'une agression verbale, et les punitions des filles sont moindres que celles des garçons. La question des représentations ici est posée, avec la question de l'accompagnement

## INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE

notamment à travers la sensibilisation de ces professionnels à la question du genre ou de la mixité réfléchie (e.g. Collet, 2013). Enfin, le propos autour de la question de la domination masculine/vulnérabilité féminine peut être nuancé. Pour cela, des recherches peuvent être pensées autour de la question du jugement de blâme de tous venants à propos de personnes transgressant les normes de genre. Les études sur le genre évoquent les questions de l'androgynie (e.g. Bem, 1985), du queer (e.g. Butler, 2011) ou encore de l'homosexualité.

### 6 Remerciements

Nous souhaitons remercier Christelle Munoz-Lesage et Agnes Chevalier pour leur aide ainsi que tous ceux qui ont accepté de prendre le temps de participer à cette étude.

### 7 References

- Anderson, N. H. (1981). *Foundations of information integration theory*. New York: Academic Press.
- Anderson, N. H. (1996). *A functional theory of cognition*. Mahwah, N.J: L. Erlbaum Associates.
- Anderson, N. H. (2008). *Unified social cognition*. New York, NY, US: Psychology Press.
- Anderson, N. H. (2013). Unified psychology based on three laws of information integration. *Review of General Psychology*, 17(2), 125–132. <https://doi.org/10.1037/a0032921>

**INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

- Anderson, N. H. (2014a). A Functional Approach to Person Cognition. In R. S. W. Jr & T. K. Srull, *A Dual Model of Impression Formation: Advances in Social Cognition* (pp. 37–51). Psychology Press.
- Anderson, N. H. (2014b). *Contributions to Information Integration Theory. Volume I: Cognition*. Psychology Press.
- Anderson, N. H. (2014c). *Contributions to Information Integration Theory. Volume II: Social*. Retrieved from <http://site.ebrary.com/id/10826019>
- Anderson, N. H. (2014d). *Contributions to Information Integration Theory. Volume III: Developmental*. Retrieved from <http://site.ebrary.com/id/10825996>
- Beauvoir, S. de. (1949). *Le deuxième sexe (Tome 2) - L'expérience vécue*. Paris: Gallimard.
- Bègue, L. (2015). *L'agression humaine*. Dunod.
- Belotti, E.-G. (1973). *Du côté des petites filles*. Paris: Des Femmes.
- Bem, S. L. (1993). *The Lenses of Gender: Transforming the Debate on Sexual Inequality*. New Heaven: Yale University Press.
- Bem, S. L. (1981). Gender schema theory: A cognitive account of sex typing. *Psychological Review*, 88(4), 354–364. <https://doi.org/10.1037/0033-295X.88.4.354>
- Bem, S. L. (1985). Androgyny and Gender Schema Theory: A Conceptual and Empirical Integration. In T. B. Sonderegger (Ed.), *Psychology and Gender*. Lincoln: University of Nebraska Press.

**INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

- Bereni, L., Chauvin, S., Jaunait, A., & Revillard, A. (2012). *Introduction aux études sur le genre*. De Boeck Supérieur.
- Bersoff, D. M., & Miller, J. G. (1993). Culture, context, and the development of moral accountability judgments. *Developmental Psychology*, 29(4), 664–676. <https://doi.org/10.1037/0012-1649.29.4.664>
- Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine*. Seuil. Retrieved from <http://www.decitre.fr/livres/la-domination-masculine-9782757842140.html>
- Butler, J. (2011). *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*. Routledge.
- Cannard, C. (2015). *Le développement de l'adolescent. L'adolescent à la recherche de son identité* (Vol. 2ème édition). De Boeck. Retrieved from <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01193315>
- Cardi, C., & Pruvost, G. (2011). La violence des femmes : occultations et mises en récit. *Champ pénal/ Penal field*, (Vol. VIII). <https://doi.org/10.4000/champpenal.8039>
- Collet, I. (2013). Des garçons « immatures » et des filles qui « aiment ça » ? *Recherches & éducations*, (9), 27–41.
- Cromer, S., Dauphin, S., & Naudier, D. (2011). L'enfance, laboratoire du genre. *Cahiers du Genre*, (49), 5–14.
- De La Haye, A.-M., & Askevis, M. (1988). Hétérogénéité des schémas de genre chez des adolescents des deux sexes. *Enfance*, 41(1), 39–51. <https://doi.org/10.3406/enfan.1988.1852>

**INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

- Duhamel, C., Duprez, D., & Lemerrier, É. (2016). *Analyse de la délinquance des filles mineures et de leur prise en charge*. (Rapport de Recherche No. halshs-01346985)
- Durif-Varembont, J.-P., & Weber, R. (2014). Insultes en tous genres : construction identitaire et socialisation des adolescents à l'école. *Nouvelle revue de psychosociologie*, (17), 151–165.
- Durkheim, É. (1894). *La méthode sociologique*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Falconnet, G., & Lefaucheur, N. (1977). *La Fabrication des Mâles*. Paris: Seuil.
- Fontaine, R. (2003). *Psychologie de l'agression*. Paris: Dunod.
- Fontaine, R., Salvano-Pardieu, V., Crouzet, S., & Pulford, B. D. (2002). Physically Abused and Nonmaltreated Boys' Moral Judgments of Violence. *Child Study Journal*, 32(4), 215–30.
- Fontaine, R., Salvano-Pardieu, V., Renoux, P., & Pulford, B. (2004). Judgement of Blame in Alzheimer's Disease Sufferers. *Aging, Neuropsychology, and Cognition*, 11(4), 379–394. <https://doi.org/10.1080/13825580490521313>
- Gilligan, C. (1982). *In a different voice: Psychological theory and women's development* (Vol. xxx). Cambridge, MA, US: Harvard University Press.
- Haidt, J. (2003). The moral emotions. In *Handbook of Affective Sciences* (pp. 852–870). Oxford: Oxford University Press.
- Kédia, G. (2009). La morale et les émotions. *Revue Électronique de Psychologie Sociale*, 4, 47–53.

**INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

- Le Maner-Idrissi, G., & Renault, L. (2006). Développement du “ schéma de genre ” : une asymétrie entre filles et garçons ? *Enfance*, 58(3), 251–265.
- Lever, J. (1976). Sex Differences in the Games Children Play. *Social Problems*, 23(4), 478–487. <https://doi.org/10.2307/799857>
- Martin, C. L., Eisenbud, L., & Rose, H. (1995). Children’s Gender-Based Reasoning about Toys. *Child Development*, 66(5), 1453–1471.
- Mead, M. (1963). *Mœurs et sexualité en Océanie*. (Vol. 4).
- Mercader, P., Lechenet, A., Durif-Varembont, J.-P., Garcia, M.-C., & Lignon, F. (2014). *Pratiques genrées et violences entre pairs : Les enjeux socio-éducatifs de la mixité au quotidien en milieu scolaire* (Rapport de Recherche No. halshs-00986142) (p. 559).
- Mieyaa, Y., Rouyer, V., & Blanc, A. le. (2012). La socialisation de genre et l’émergence des inégalités à l’école maternelle : le rôle de l’identité sexuée dans l’expérience scolaire des filles et des garçons. *L’Orientation scolaire et professionnelle*, (41/1). <https://doi.org/10.4000/osp.3680>
- Muñoz-Sastre, M. T., Igier, V., Gauché, M., & Girard, M. (2009). La théorie fonctionnelle de la cognition. In B. Cadet & G. Chasseigne (Eds.), *Psychologie du jugement et de la décision : Des modèles aux applications* (pp. 323–354). Armando Editore.
- Piaget, J. (1932). *Le jugement moral chez l’enfant*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Przygotski, N., & Mullet, E. (1993). Relationships between punishment, damage and intent to harm in the incarcerated: an information integration approach. *Social Behavior and*

**INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

*Personality: An International Journal*, 21(2), 93–102.  
<https://doi.org/10.2224/sbp.1993.21.2.93>

Przygotzki, N., & Mullet, E. (1997). Moral judgment and aging : Moral judgment. *European Review of Applied Psychology*, 47(1), 15–22.

Roussiau, A. (2008). Violences sexistes à l'adolescence : vers l'élaboration d'un outil de prévention et de traitement. *Dialogue*, (180), 101–110.

Vuattoux, A. (2014). Gender and judging, ou le droit à l'épreuve des études de genre. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, (27), 123–133. <https://doi.org/10.4000/traces.6099>

Walker, L. J. (2005). Gender and Morality. In *Handbook of Moral Development* (pp. 93–118). Mahwah, N.J: Psychology Press.

Zaouche-Gaudron, C. (1997). Influence de la différenciation paternelle sur la construction de l'identité sexuée de l'enfant de 20 mois. *Enfance*, 50(3), 425–434.  
<https://doi.org/10.3406/enfan.1997.3076>

## **8 Figures**

Figure 1: Effet du genre des couples agresseur-victime sur la sévérité du jugement en fonction de l'âge (Impact of gender of the aggressor-victim pair on the severity of judgment according to age)

Figure 2 : Interaction entre effet du genre et effet du contexte socio-émotionnel sur la sévérité du jugement en fonction de l'âge (Interaction between gender of the aggressor-victim pair and socio-emotional context on the severity of judgment according to age)

**INTEGRATION DU GENRE DU COUPLE AGRESSEUR-VICTIME ET DU CONTEXTE SOCIO-EMOTIONNEL DE L'AGRESSION DANS LE JUGEMENT DE BLAME : APPROCHE DEVELOPPEMENTALE**

Figure 3 : Algèbres morales des pré-adolescents, adolescents et adultes jeunes (Moral algebras of preadolescents, adolescents and young adults).

Figure 4 : Effet des conséquences sur la sévérité du jugement en fonction de l'âge (Impact of consequences on the severity of judgment according to age)

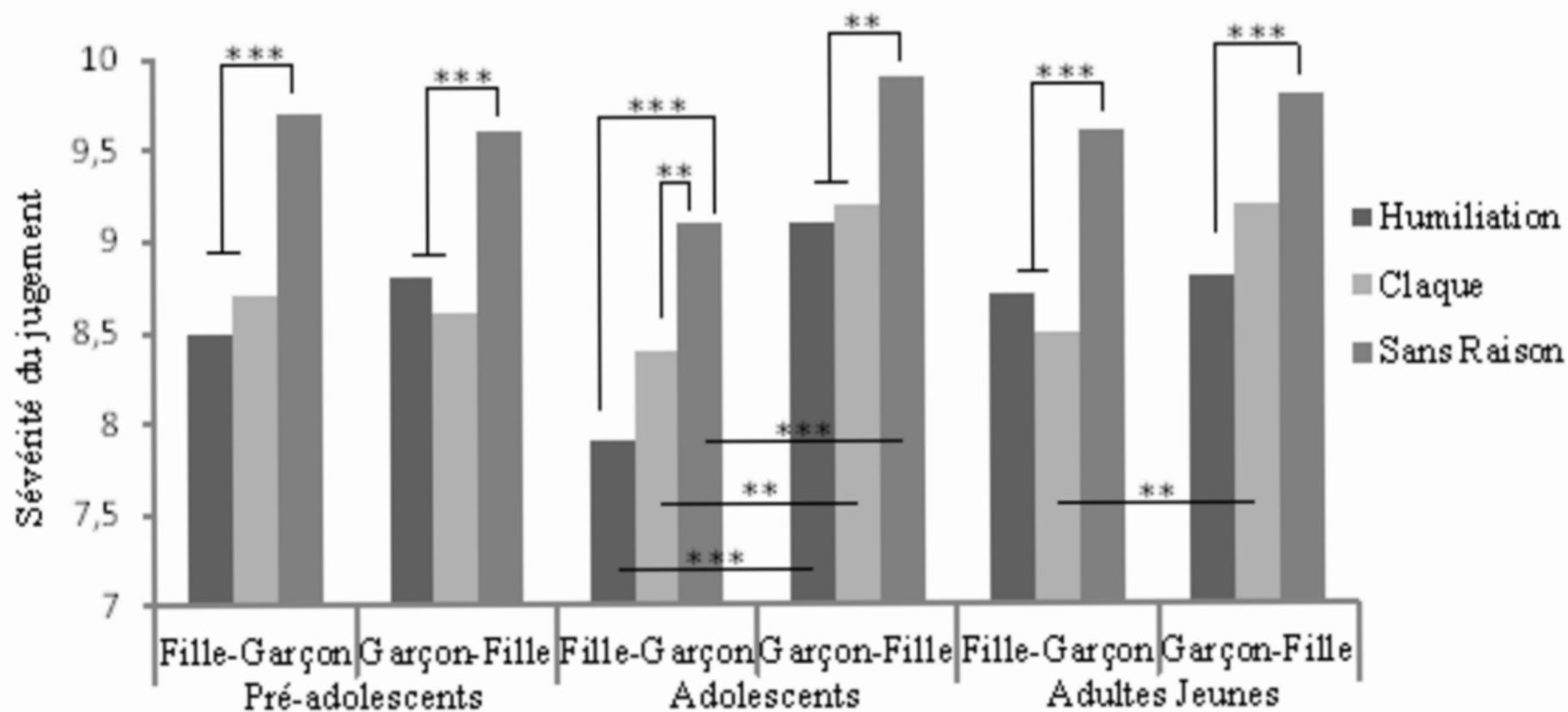


Figure 2 : Interaction entre effet du genre et effet du contexte socio-émotionnel sur la sévérité du jugement en fonction de l'âge.

\*  $p < .05$ . \*\*  $p < .01$ . \*\*\*  $p < .001$ .



Figure 3a: algèbre morale des préadolescents

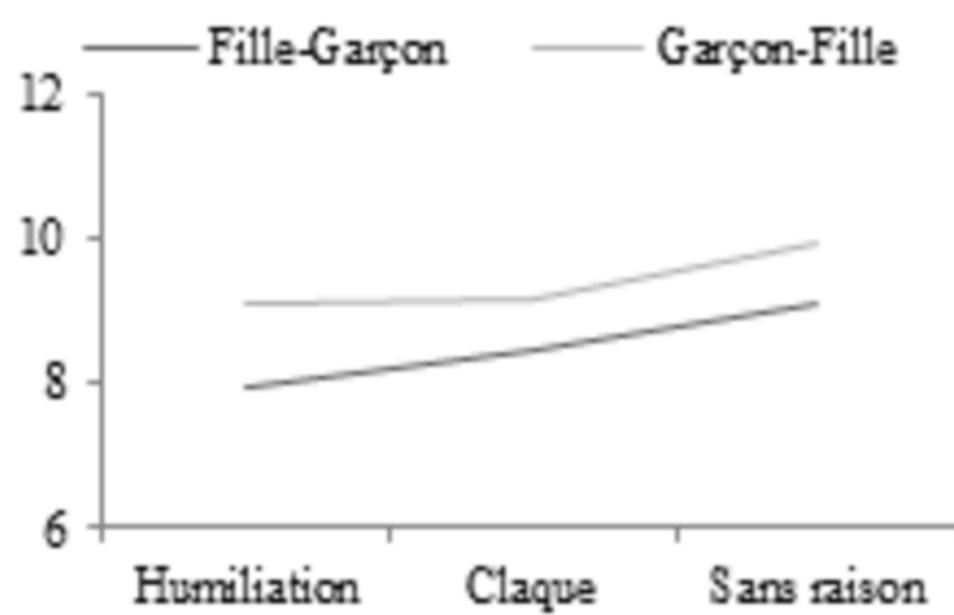


Figure 3b: algèbre morale des adolescents

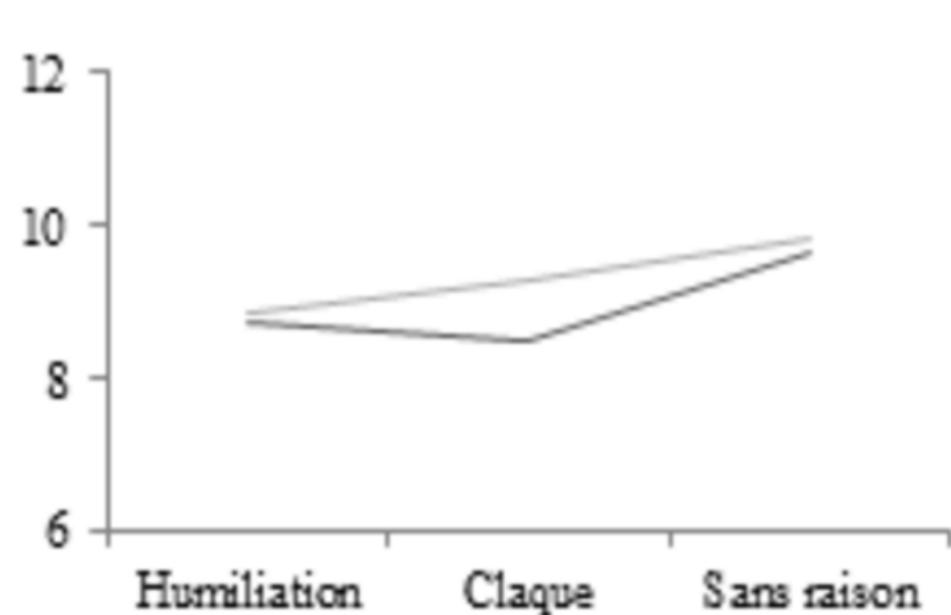


Figure 3c: algèbre morale des adultes jeunes

Figure 3: algèbres morales des pré-adolescents, adolescents et adultes jeunes (interaction genre et contexte socio-émotionnel).

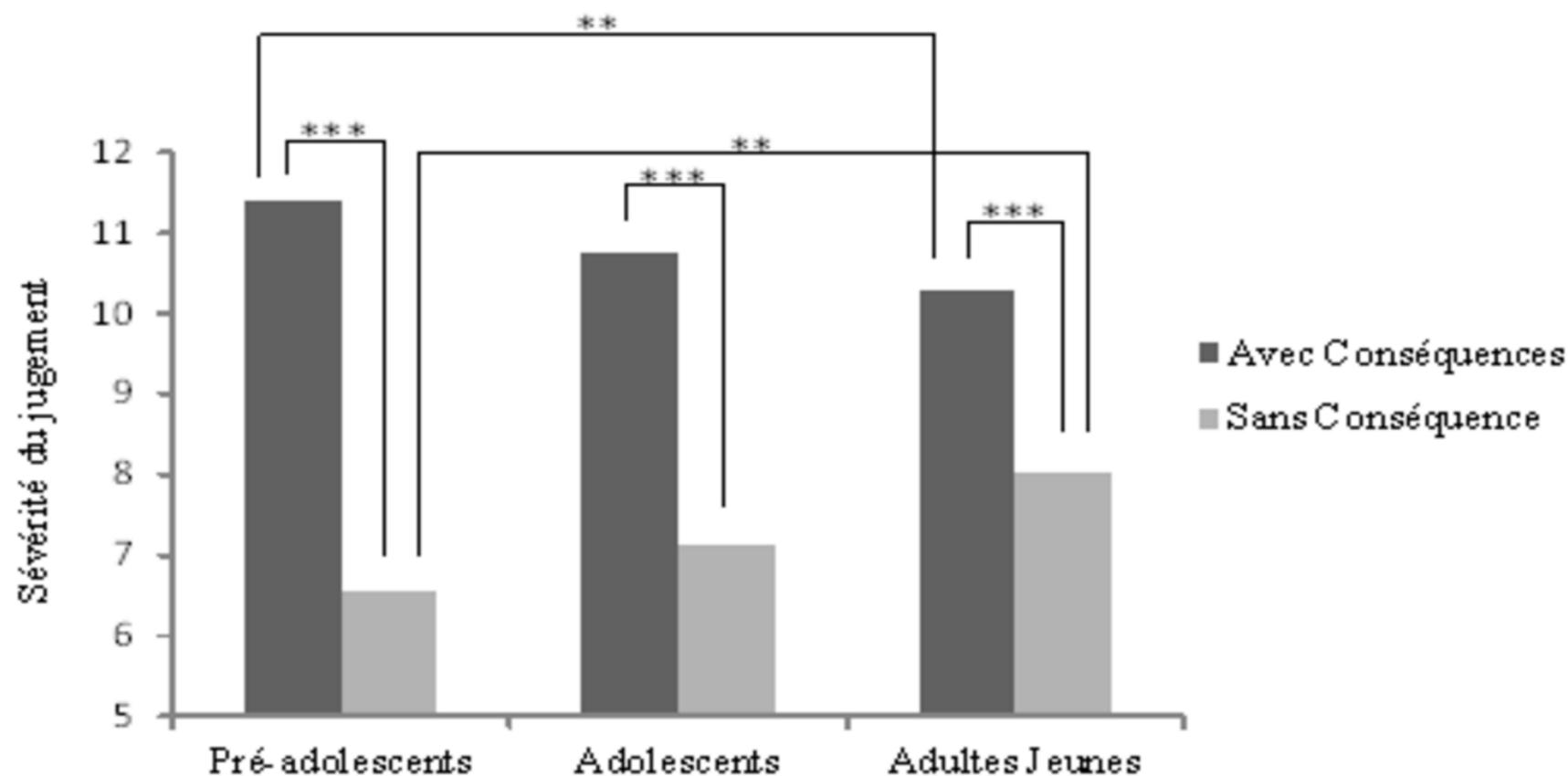


Figure 4 : Effet des conséquences sur la sévérité du jugement en fonction de l'âge.

\*  $p < .05$ . \*\*  $p < .01$ . \*\*\*  $p < .001$ .